

COMITE EXTRAORDINAIRE DES OPL DE LA COI

03 juin 2020

Discours de Monsieur IMAM Abdillah, OPL des Comores et Président du Comité des OPL de la COI

Madame et Messieurs les Officiers Permanents de Liaison auprès
de la Commission de l'océan Indien,

Monsieur le Secrétaire Général de la Commission de l'océan
Indien,

Mesdames et Messieurs les Chargés de Missions,

Mesdames et Messieurs les membres du comité de Direction du
Secrétariat Général de la COI,

Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe INCA,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous voici réunis aujourd'hui, en instance, dans des conditions exceptionnelles, compte tenu des contraintes imposées par la conjoncture actuelle dans le monde, notamment dans la région de l'océan Indien.

Face à cette situation exceptionnelle, la présidence en exercice a pris l'initiative exceptionnelle, de convoquer des instances extraordinaires, par visioconférence, pour examiner certaines questions qui requièrent, dans l'urgence, notre attention et prendre des décisions exceptionnelles à l'aune de la crise sanitaire sans précédent, due à la pandémie de Covid-19.

Si cette crise a ralenti, dans une certaine mesure, le rythme de notre coopération régionale, elle n'a pourtant pas pu ébranler, d'aucune façon, la détermination à poursuivre dans la mise œuvre des engagements pris en vue de l'évolution institutionnelle de notre Organisation.

Nos Etats, en collaboration avec le Secrétariat Général, continuent à enrichir le débat sur la révision des textes

d'application de l'Accord de Victoria révisé et dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Je saisis cette occasion pour remercier mes collègues OPL, le Secrétariat Général, l'équipe INCA, ainsi que nos partenaires, pour leur apport constant dans ces différentes nobles actions.

Mesdames et Messieurs,

Il y a 3 mois, lorsque j'héritais de mon collègue seychellois, la présidence du Comité des OPL, j'annonçais l'impérieuse nécessité d'appliquer nos textes et de renforcer la transparence pour une COI crédible et plus ambitieuse.

Je profite de l'occasion pour saluer le talent de mon prédécesseur, Monsieur Jacques Belle, qui a su poser les jalons de travail avec beaucoup de sagesse.

Ce chantier sera souvent difficile, au regard de nos pratiques, mais nous avons le devoir de l'entreprendre pour le bien de notre Organisation et le mieux-être de nos populations. Il en va de la cohésion et de l'harmonie de notre coopération.

C'est dans ces conditions que nous pourrons léguer à nos futures générations, une Organisation solidaire et respectée.

Mesdames et Messieurs,

L'expérience de la crise sanitaire a fait ressortir le besoin pour notre Organisation de proximité, de reconforter le vivre-ensemble dans l'équité et l'unité dans la diversité. La COI, de par son action en faveur des peuples de l'indianocéanie, restera le socle de cette solidarité et de symbiose.

Ensemble, nous réussirons à juguler la pandémie de covid-19 dans la sous-région,

Ensemble, nous parachèverons l'évolution institutionnelle de la COI, notre maison commune,

Ensemble, nous ferons battre le cœur de l'indianocéanie

Je vous remercie.